

FICHE TECHNIQUE

Situation A 6 km de Mirande et 30 km d'Auch

Parking Jardin devant la salle des fêtes

Niveau de difficulté Facile

Balisage Suivre les panneaux Jaune

Ouverture du sentier : ouvert toute l'année

A voir aux alentours

Eglise Saint-Pierre de Ponsampère

Eglise Notre-Dame des neiges de Laffite Toupière

Forêt domaniale de Berdoues

** Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr*

La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.

Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.

Les à Côtés

Producteurs locaux

M. Raymond Jacomet
Vente de produits locaux
« Riquet »
32300 Ponsampère
Tél: 09.63.64.37.00

Où dormir ?

M. et Mme SORIANO
Ferme de Salles
Gîte rural
Vente de produits locaux
32300 Ponsampère
Tél : 05.62.66.76.21
ferme.salles@infonie.fr

M. et Mme PERRAUD
Gîte "La Grange"
32300 BERDOUES
Tél : 05.62.70.93.55

Camping « La Hourquette »
32300 BERDOUES
Tél: 05.62.66.58.47

M et Mme ARONSON
"A Marmande"
32300 BERDOUES

A Faire

Promenade familiale dans la forêt domaniale de Berdoues

Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne

19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros
Tél : 05.62.64.84.51 / Mail : contact@cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès
Tél.: 05.62.59.04.48

Site internet : www.cdcaag.fr



Le sentier de Laredaou à Ponsampère

Randonnée Pédestre, à VTT et à cheval



13 , 2 kilomètres par itinéraire principal

Par itinéraire principal :

Temps de marche 3 h
Temps de VTT 1 h 30



Entre Auch (35 min) / Mirande (15 min) / Miélan (15 min)



Départ place de la mairie

- 1 - A partir du jardin prendre la route devant le calvaire sur 200 m, puis 1ère route à droite.
- 2 - A la croix suivre la route de gauche.
- 3 - « Au Lin », aller tout droit sur le chemin de terre qui pénètre dans la forêt de Berdoues.
- 4 - Prendre à gauche le 2ème chemin plus large et empierré (*le chemin mirandais*), continuer tout droit. Traverser une voie goudronnée.
- 5 - A l'embranchement de quatre chemins, prendre à gauche pour sortir de la forêt.
- 6 - Traverser la route départementale et continuer tout droit (*lac à droite*). Possibilité de suivre le chemin de la variante et retourner au début du sentier
- 7 - Tourner à gauche *en direction de l'Aérodrome*
- 8- Au bout de ce chemin, tourner à gauche dans le chemin de terre, traverser un petit ruisseau, remonter tout droit jusqu'à la route goudronnée, poursuivre jusqu'au village.

